

Égalité

Fraternité



CULTIVER INRAS PROTÉGER autrement





Fraternité



SPECIFICS Sustainable Pest Control In Fabaceae-rich Innovative Cropping Systems Introduction



Un double défi disruptif: Zéro pesticide et autonomie protéique

- Cibler les systèmes sans pesticides et rompre avec les stratégies existantes qui visent seulement à améliorer les modalités d'usage des pesticides
- Concevoir des systèmes dont les légumineuses bénéficient et non plus seulement qui tirent profit des légumineuses
- Impliquer l'ensemble de la filière pour soutenir la production de graines de légumineuses sans pesticides

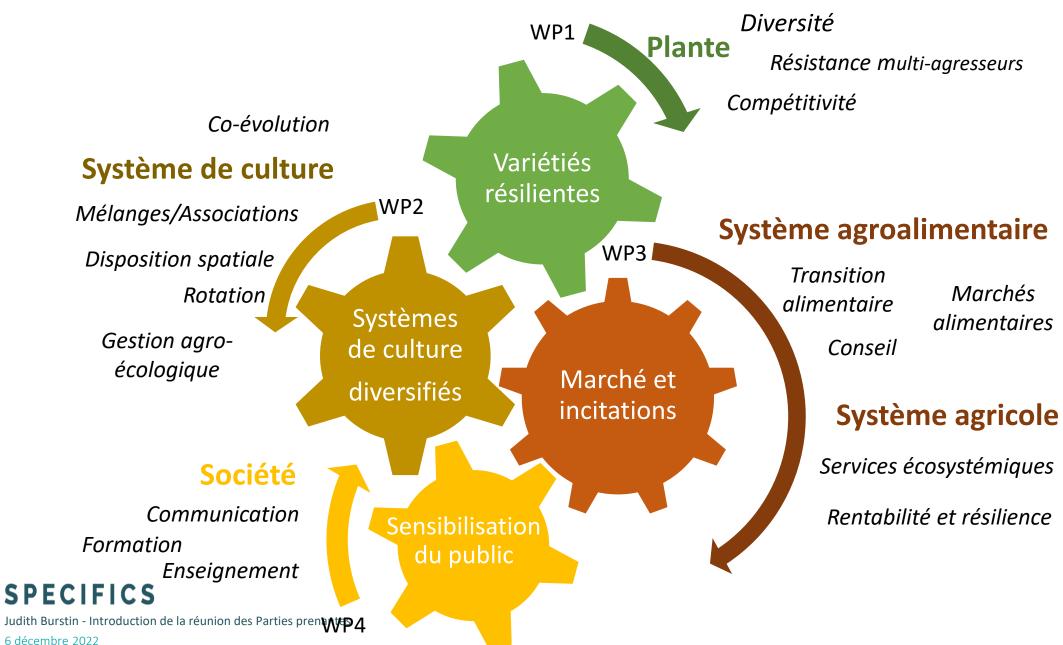








Cibler et intégrer de multiples leviers grâce à la multidisciplinarité



Structure du projet et partenariat

S. Cordeau; J. Burstin, Coordination

S. Barbot, Chef de projet

WP1 - M-L. Pilet-Nayel

WP2 - G. Corre-Hellou

WP3 - V. Deytieux

WP4 - J. Burstin & S. Cordeau

12 unités partenaires; 1945 pers.mois; 3 M€ subvention

Participation: Terres Inovia/ Univia Connaissances techniques sur la filière protéagineuse



Partenariat Recherche multi-disciplinaire

UMR Agroécologie Génétique et écophysiologie des légumineuses; sciences des adventices, écologie et métagénomique du sol

UMR IGEPP Résistance des plantes et écologie des pathogènes et des insectes

UMR IRHS Physiologie de la germination

URGI Système d'information en génomique

ESA LEVA Physiologie& agroécologie des cultures légumineuses

UR AFP Adaptation des pois à l'hiver

UE Epoisses; UE Bourges: Expérimentation en agroécologie, grandes cultures et animaux

UMR LISIS Science et innovation dans la société

UMR AGIR Dynamique d'innovation et organisation des chaînes d'approvisionnement dans les territoires

IESEG LEM Economie et Management

UMR CESAER Economie et Sociologie de l'agriculture

Gouvernance du projet

Recherche

Conseil consultatif scientifique **Experts internationaux**

Conseil consultatif des partie-prenantes Sélectionneurs, groupement d'agriculteurs, organismes de

la filières, industriels ...

Agence Nationale

Coordinator

Project manager (J. Burstin, S. Cordeau) (to be hired) Coordination

Executive committee All WP leaders 2-6 times/year

Operational management

Assure la coordination; la

cohérence du projet; les

interactions entre les

différentes structures

Governing board 1 representative per partner 1-2 times/year

Political and strategic orientation

Crée une communauté de travail partageant une culture commune autour de l'objectif finalisé

SPECIFICS

Judith Burstin - Introduction de la réunion des Parties prenantes 6 décembre 2022

General assembly All contributors to the project Each year

ComEx - organe de mise en œuvre des décisions; Son rôle: - assurer la réalisation des objectifs au sein des WP et coordination entre différents WP; - préparer les décisions à prendre par le conseil de pilotage ; - suivre le budget.

Décide des orientations; Révise le programme de travail (redirections, étapes Go-NoGo) en fonction de l'avancement et des évolution de connaissances, des avancées technologiques, du contexte socio-économique

p. 5

Nous avons besoin de vous!

... pour développer ensemble un chemin d'impact pour le projet

Donnez-nous vos avis sur les recherches envisagées, sur les impacts visés



Avis: Vers une stratégie durable en matière de protéines et d'huiles végétales pour l'Union européenne

Adopté on 26/10/2022 - Bureau decision date: 20/01/2022

Référence: NAT/856-EESC-2022 Opinion Type: Avis d'initiative

Rapporteur: Lutz RIBBE (Diversity Europe - GR III / Germany)

Session plénière: 573 - Oct 26, 2022 Oct 27, 2022

Le CESE:

relève que les raisons sont nombreuses de développer la culture des protéines dans l'Union, mais aussi, tout particulièrement, d'intégrer davantage les prairies dans l'alimentation animale;

souligne en outre que l'expansion des cultures oléagineuses dans l'Union pourrait aussi avoir des retombées positives telles qu'une autosuffisance en matière de carburant pour les tracteurs, une rotation accrue des cultures et un meilleur approvisionnement en tourteaux d'oléagineux, qui constituent un excellent fourrage protéique;

estime, compte tenu du facteur limitant que représente la surface agricole disponible, qu'il est urgent pour l'Union de lancer, à l'échelle européenne, une étude portant sur les possibilités associées aux plantes protéagineuses et oléagineuses susceptibles d'être cultivées sur son territoire, et sur la répartition des surfaces consacrées à ces cultures;

considère que la stratégie européenne en matière de protéines et d'huiles végétales devrait aussi contribuer au développement durable des zones rurales, conformément à la vision que l'Union nourrit à long terme pour ces territoires;

invite la Commission européenne à examiner plus en détail le modèle du processus établi par la «commission agricole pour l'avenir (ZKL)» mise en place par le gouvernement fédéral allemand, et à déterminer s'il ne se prêterait pas aussi à l'élaboration d'une stratégie européenne en matière de protéines;



recommande de formuler des propositions concrètes pour que la stratégie en matière de protéines réponde également aux objectifs d'une autonomie stratégique en matière d'approvisionnement:

- encourager la recherche et l'innovation portant sur les protéines végétales;
- assurer un développement et une promotion accrue concernant le potentiel de l'Union en matière de protéines;
- consolider une production nationale durable de protéines végétales;
- établir des chaînes de valeur et capacités de transformation régionales et les développer;
- collaborer en permanence avec les institutions et les organisations agricoles;
- accroître davantage le potentiel des cultures en perfectionnant et en étendant les stratégies de sélection;
- renforcer l'éducation, les services de conseil et le transfert de connaissances;
- permettre et faciliter la production de protéagineuses sur les surfaces d'intérêt écologique;
- veiller à une meilleure concordance entre l'élevage et les potentialités fourragères régionales;
- respecter systématiquement les seuils fixés pour la pollution liée à des émissions; internaliser les coûts externes;
- promouvoir des pratiques d'élevage particulièrement respectueuses du bien-être animal, grâce à l'information des consommateurs et à l'étiquetage des produits;
- définir des normes de qualité pour l'importation de produits concurrents de la production européenne;
- organiser une campagne d'information complémentaire relative aux conséquences sanitaires et environnementales des différents régimes alimentaires.

